

La reprise s'amorce en Auvergne-Rhône-Alpes au 2^e trimestre 2021

DÉCEMBRE 2021



En bref...

En Auvergne-Rhône-Alpes comme en France, **l'économie a amorcé sa reprise au 2^e trimestre 2021** et tous les voyants de l'emploi et du marché du travail sont passés au vert.

Après un hiver difficile marqué par la paralysie de son tourisme alpin, **l'activité régionale a fortement rebondi grâce à la reprise des activités qui étaient marquées par des restrictions sanitaires, Hébergement et restauration** en tête.

Le nombre d'emplois salariés a progressé de 2% au cours du 2^e trimestre 2021, ce qui a permis à **l'Auvergne-Rhône-Alpes de retrouver son niveau d'emploi d'avant-crise**. En parallèle, les effectifs en activité partielle ont nettement diminué après

le confinement d'avril 2021, témoignant de la reprise réelle de l'emploi. **Les recrutements sont eux aussi repartis à la hausse** grâce à la forte remontée des embauches dans les domaines d'excellence (DOMEX)¹ industriels et celui du *Sport, Montagne, Tourisme* notamment. Elles se sont en revanche réduites dans quelques DOMEX, comme les *Services à la personne* ou le *BTP*.

Dans ce contexte favorable, **le taux de chômage ainsi que le nombre de demandeurs d'emploi ont reculé** sur le trimestre, se rapprochant de leur niveau d'avant-crise. En parallèle, le taux de reprise d'emploi est repassé au-dessus de 10% des demandeurs, soit son niveau le plus haut depuis un an.

Chiffres clés



Évolution sur un trimestre (T2 2021 / T1 2021)	↗ +2,0% (+1,1% en France)	↗ +14,3% (+24,2% en France)	↘ -0,1 point (+0,0 point en France)	↘ -1,8% (-0,5% en France)
Évolution depuis la crise (T2 2021 / T4 2019)	↗ +0,9% (+0,5% en France)	↘ -17,4% (-1,1% en France)	↗ +0,1% (-0,1 point en France)	↗ +5,2% (+4,1% en France)
DOMEX en croissance	BTP - Santé - Numérique - Agroalimentaire	Santé - Numérique - Agroalimentaire - Nettoyage		
DOMEX les plus en difficultés	Métallurgie, Aéronautique - Industrie du futur - Plasturgie	Sport, Montagne, Tourisme - Métiers de bouche - Plasturgie		

¹ Pour en savoir plus sur les domaines d'excellence (DOMEX), se référer à l'encadré en page 5.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Éclairage national

L'ACTIVITÉ A REDÉMARRÉ EN FRANCE AU 2^E TRIMESTRE 2021

En dépit de la troisième vague de Covid-19 et d'un mois d'avril 2021 marqué par un nouveau confinement généralisé, **le produit intérieur brut (PIB) de la France a progressé de 1,3% au deuxième trimestre 2021**. Il n'était ainsi plus qu'à -3,0% de son niveau du 4^e trimestre 2019 (contre -4,2% au trimestre précédent).

Ce rebond de la croissance économique nationale s'explique par la hausse de la demande intérieure courant mai, dans un contexte de sortie annoncée de la crise sanitaire (accélération de la campagne vaccinale et mise en place d'un plan de réouverture du pays). Les dépenses d'investissement (FBCF²) et la consommation des ménages ont ainsi augmenté de respectivement 2,5% et 1,3% sur le trimestre. Seul bémol, le solde commercial extérieur s'est dégradé durant le printemps, impactant négativement le PIB français. Les importations ont en effet progressé plus rapidement que les exportations, entraînées par la hausse des prix des hydrocarbures et l'augmentation des besoins en produits pharmaceutiques.

C'est avant tout les secteurs du tertiaire qui ont porté la croissance au 2^e trimestre 2021. Certaines activités des services marchands encore très impactées par la crise sanitaire ont nettement rebondi sur le trimestre, à l'instar de l'*Hébergement et restauration* ou encore du *Transport et l'entreposage*. **D'autres ont même dépassé leur niveau d'avant-crise**, comme les *Activités financières et d'assurances* et les *Activités immobilières*. Du côté de la construction, l'activité est aussi restée bien orientée au cours du 2^e trimestre 2021, ne se situant plus qu'à 3% de son niveau du 4^e trimestre 2019 (contre 6% au trimestre précédent). En revanche, **l'industrie n'a affiché qu'une croissance minime au printemps**, en raison de difficultés d'approvisionnement pénalisant la production manufacturière.

Pour en savoir plus : Insee, Point de conjoncture, « *Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions* » - Octobre 2021

UN RETOUR À L'AVANT-CRISE PRÉVU AU DÉBUT DU 4^E TRIMESTRE 2021

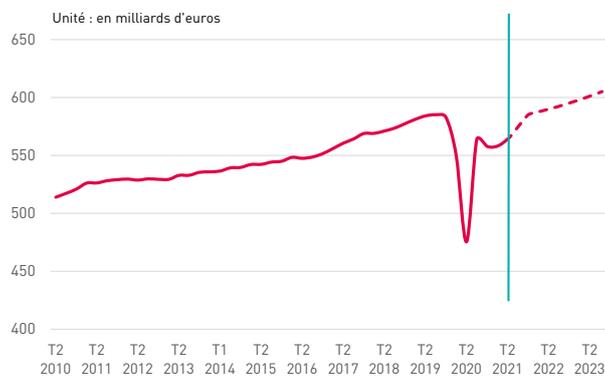
Après un premier semestre encore nettement marqué par les restrictions sanitaires (levée du couvre-feu le 20 juin seulement), **l'économie nationale s'est accélérée et atteindra son niveau d'avant-crise³ au début du 4^e trimestre 2021**. Grâce à un contexte sanitaire contrôlé, la bonne reprise de la consommation, de l'investissement et des exportations a dopé la croissance économique. Avec la levée des restrictions, les ménages comme les entreprises ont en effet augmenté leurs dépenses, bénéficiant notamment d'une situation financière relativement épargnée par la crise du fait des mesures de soutien de l'État en vigueur.

Selon les dernières prévisions de la Banque de France et de l'Insee, **la croissance économique française devrait se situer aux alentours 6,3% sur l'exercice 2021**. Avec la dégradation de la situation sanitaire en fin d'année, ces prévisions pourraient néanmoins être revues à la baisse.

► En 2022, sous condition d'un contexte sanitaire contrôlé, **la pleine reprise des activités ayant souffert de la crise**, telles que l'*Hébergement et restauration*, l'*Industrie aéronautique*, **devrait permettre de maintenir une croissance robuste de l'activité économique**.

Pour en savoir plus : Banque de France, Projections macroéconomiques pour la France établies par la Banque de France – Septembre 2021

Produit intérieur brut (PIB) de la France à l'horizon 2023



Source : Insee Comptes nationaux trimestriels, données trimestrielles CVS-CJO ; Banque de France (et traitement Via Compétences), données prévisionnelles à 2023

L'économie régionale et les tendances par secteur

FORTE REMONTÉE DU VOLUME D'HEURES TRAVAILLÉES DANS LE TERTIAIRE AVEC LA LEVÉE DES RESTRICTIONS

L'économie de la région Auvergne-Rhône-Alpes, comme celle du reste de la France, a entamé sa véritable reprise au cours du 2^e trimestre 2021. Cette dynamique s'est notamment perçue dans le volume d'heures rémunérées des salariés qui est revenu à 96% de son niveau de 2019, contre 93,9% au trimestre précédent⁴. Après un premier mois marqué par une nouvelle période de confinement, **ce volume a fortement progressé sur le trimestre, et a même dépassé son niveau d'avant-crise sur le mois de juin** (0,4% supérieur au même mois de 2019).

² Formation brute de capital fixe.

³ Selon le scénario prévisionnel de septembre 2021 de la Banque de France.

⁴ Moyenne des trois mois des trimestres étudiés ; données issues de la série Insee sur l'évolution mensuelle du nombre d'heures rémunérées par rapport à celui du même mois en 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les services marchands ont été le fer de lance de cette reprise. L'amélioration du climat des affaires⁵ s'est accompagnée d'un net rebond de l'activité, notamment dans l'*Hébergement et restauration* qui a bénéficié de la levée progressive des restrictions sanitaires. D'après la Banque de France, l'activité dans les services marchands est ainsi revenue à 96% de son niveau jugé normal en juin 2021 contre 93% trois mois auparavant.

En dépit de tensions toujours plus fortes sur les approvisionnements, **l'activité dans l'industrie manufacturière⁶ est aussi restée globalement bien orientée dans la région.** Témoin de cette bonne dynamique, le climat des affaires dans l'industrie manufacturière a atteint des niveaux records sur le 2^e trimestre 2021. **On observe le même constat dans la construction où l'activité est restée en croissance.** Seul le chiffre d'affaires dans le gros œuvre a reculé, affecté par les difficultés de recrutement et les défauts d'approvisionnement de matières premières.

Pour en savoir plus : Banque de France, Tendances régionales, La conjoncture en Auvergne-Rhône-Alpes – Avril / Mai / Juin 2021

TOUJOURS PLUS DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En dépit de la crise sanitaire, **les créations d'entreprises ont dépassé leur niveau d'avant-crise dès le 3^e trimestre 2020.** Après un premier semestre 2020 en baisse, elles ont en effet rapidement retrouvé leur rythme de croissance des années précédentes.

Au 2^e trimestre 2021, la dynamique entrepreneuriale n'est pas retombée. Les créations ont progressé de 4,3% sur le trimestre pour atteindre **29 885 nouvelles structures**, proche du dernier record du 4^e trimestre 2020. En cumul sur un an au printemps 2021, leur nombre était ainsi supérieur de 18% par rapport à l'année 2019.

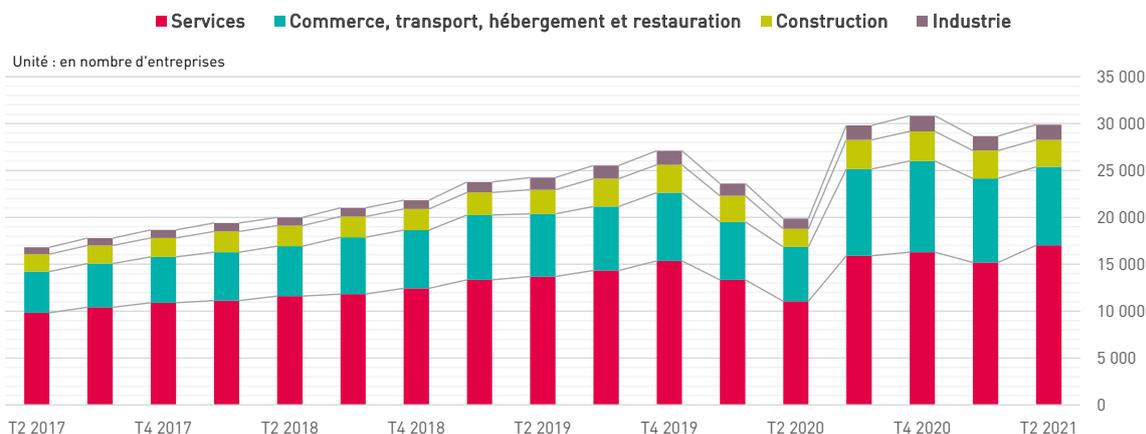
Sur le dernier trimestre observé, **l'industrie et les services ont été les moteurs de la croissance**, avec respectivement 12% et 6% de créations d'entreprises en plus par rapport au 1^{er} trimestre 2021. À l'inverse, les créations ont reculé dans le *Commerce, transport, hébergement et restauration*, du fait de la levée progressive des restrictions sanitaires qui ont notamment réduit les besoins en livraison à domicile. En cumul sur un an, les créations sont néanmoins restées à un niveau très élevé (+39%) dans ce secteur.

EXPLICATION SUR L'ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE

Contre toute attente, la crise sanitaire n'a pas entraîné une chute des créations d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes, et ce, pour plusieurs raisons. L'accélération du e-commerce avec l'instauration des mesures de restriction sanitaire est l'un des premiers facteurs de la bonne santé des créations. En effet, la fermeture des magasins non essentiels et des restaurants a stimulé les activités de *Vente à distance* et de *Livraison à domicile*, entraînant un bond des créations de micro-entreprises dans ces secteurs⁷. À noter qu'une partie non négligeable de ces créations concernent des travailleurs indépendants dépendants de plateformes « collaboratives » numériques (telles que Uber ou Deliveroo).

Dans le même temps, la dynamique entrepreneuriale dans les autres secteurs est aussi restée positive en Auvergne-Rhône-Alpes malgré le contexte sanitaire. Les soutiens de l'État apportés à l'économie ont pu réduire le sentiment d'incertitude. La nette hausse des créations hors micro-entreprises depuis un an (+25,4%) est illustrative de cet engouement pour l'entrepreneuriat en Auvergne-Rhône-Alpes.

Évolution des créations d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et Établissements - Sirene) ; Données trimestrielles CVS

DES DÉFAILLANCES TOUJOURS PEU NOMBREUSES ET UN MUR DE FAILLITES QUI S'ÉLOIGNE

Avec seulement 725 procédures de redressement judiciaire enclenchées au 2^e trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes, **les faillites d'entreprises sont restées à un niveau exceptionnellement bas.** Tout comme au niveau national, leur nombre était inférieur de 50% à leur niveau d'avant-crise sur le trimestre.

Cette chute drastique des défaillances depuis le début de la crise sanitaire est en grande partie imputable à **la mise en place de mesures de soutien aux entreprises en difficulté** (prêts garantis par l'État, report des cotisations sociales et fiscales, etc.). La diminution progressive de ces aides pourrait entraîner des effets de rattrapage sur les défaillances, d'autant que le niveau d'endettement des entreprises est en nette hausse depuis le début de la crise. **Ce scénario semble toutefois s'éloigner pour l'exercice 2021⁸,** en raison du maintien d'une partie des soutiens apportés au tissu économique tels que le prolongement du Prêt garanti par l'État (PGE) jusqu'en juin 2022.

⁵ Indicateur construit à partir du solde d'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur leur situation économique dans le cadre d'une enquête mensuelle de la Banque de France.

⁶ Correspond, selon l'Insee, aux industries de transformation des biens, c'est-à-dire principalement des industries de fabrication pour compte propre. Elles concernent aussi la réparation et l'installation d'équipements industriels ainsi que des opérations en sous-traitance pour un tiers donneur d'ordres.

⁷ Pour plus de détails, se référer à cet article de l'Insee.

⁸ Voir le rapport de la Banque de France de novembre 2021 sur les défaillances d'entreprises en France.

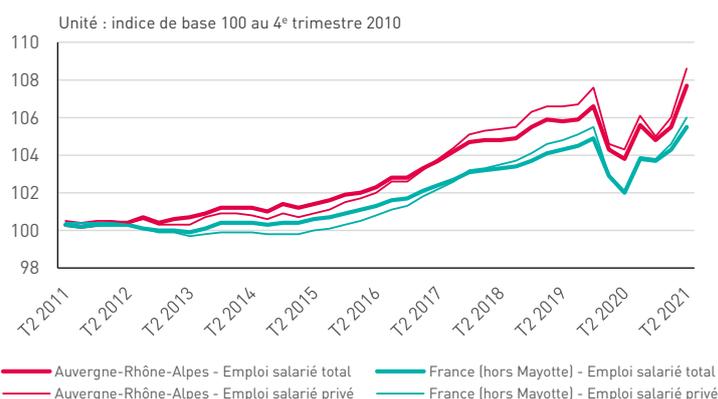
La situation de l'emploi salarié

L'EMPLOI A DÉPASSÉ SON NIVEAU D'AVANT-CRISE À LA FIN DU 2^E TRIMESTRE 2021

En phase avec la reprise de l'économie, **l'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes s'est nettement redressé au cours du 2^e trimestre 2021**. Le nombre de salariés a augmenté de 2% sur cette période, ce qui a permis à la région de dépasser son niveau d'emploi du 4^e trimestre 2019 (dernier trimestre avant la crise). Cette dynamique s'inscrit dans la tendance nationale.

► Selon l'Insee⁹, **le nombre de salariés s'est approché de 3,1 millions de personnes en Auvergne-Rhône-Alpes à la fin du 2^e trimestre 2021**, soit une hausse de plus de 60 000 travailleurs par rapport au trimestre précédent.

Évolution de l'emploi salarié en France et en Auvergne-Rhône-Alpes



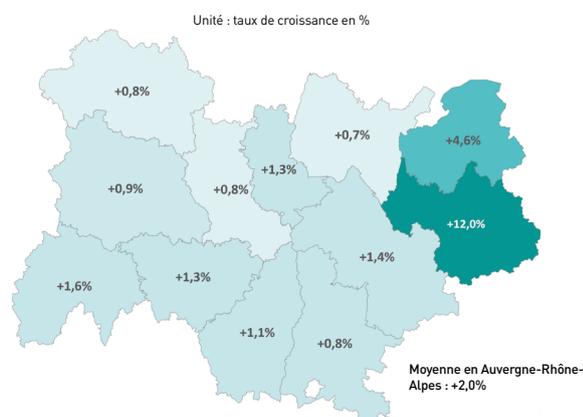
Source : Insee, Estimations d'emploi (estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee) ; données trimestrielles CVS en fin de trimestre

UNE HAUSSE DE L'EMPLOI BIEN RÉELLE, MAIS QUI RESTE À NUANCER...

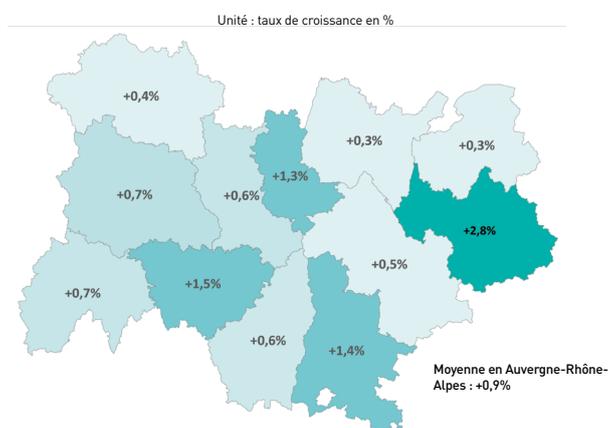
Si la hausse du nombre de salariés dans la région est bien réelle, l'emploi ne correspond toutefois plus à l'avant-crise. Le nombre de salariés inclut ceux en activité partielle⁹ (plus de 90 000 salariés du privé en juin 2021). Ainsi, si les emplois étaient plus nombreux de 0,9% fin juin par rapport au 4^e trimestre 2019, le nombre d'heures rémunérées (donc hors activité partielle) n'était lui supérieur que de 0,4%. Par ailleurs, l'estimation de l'emploi ayant lieu sur la dernière semaine de juin, celle-ci coïncide avec la levée définitive du couvre-feu, ce qui a aussi pu avoir un effet positif sur l'emploi à court terme (embauche de personnes pour préparer la reprise notamment) sans que cela se traduise par des emplois durables¹⁰.

L'emploi salarié a progressé dans tous les départements de la région sans exception. Les Savoie, dont l'emploi s'était fortement contracté pendant l'hiver, ont connu les plus forts taux de croissance sur le trimestre. Les autres départements ont, quant à eux, bénéficié d'une hausse de leurs emplois relativement proche située entre +0,7% et +1,6%.

Croissance de l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes par département sur un trimestre (1^{er} trimestre 2021 - 2^e trimestre 2021)



Croissance de l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes par département depuis le début de la crise (4^e trimestre 2019 - 2^e trimestre 2021)



Source : Insee, Estimations d'emploi ; données CVS en fin de trimestre

⁹ Afin de mesurer l'emploi salarié trimestriel, l'Insee réalise des estimations d'emploi au cours de la dernière semaine de chaque trimestre à partir de plusieurs sources de données administratives. Ces données font ensuite l'objet d'un retraitement pour corriger les variations saisonnières et ainsi permettre la comparaison entre les trimestres. Les données publiées ne correspondent donc pas aux chiffres bruts.

¹⁰ L'activité partielle est un dispositif permettant de prévenir les licenciements économiques en prenant en charge tout ou partie du coût de la rémunération des salariés. Depuis le 1^{er} mars 2020, ce dispositif a été transformé et étendu afin de renforcer la protection des emplois en période de crise sanitaire.

► Dans l'ensemble des départements, l'emploi salarié est aussi repassé dans le vert au regard de l'avant-crise. Le nombre de salariés dans la majorité des départements a augmenté d'environ 0,5% par rapport à son niveau du 4^e trimestre 2019, tandis que quatre départements (le Rhône, la Drôme, la Haute-Loire et la Savoie) ont dépassé 1% de hausse.

L'EMPLOI DANS LE PRIVÉ EST REPARTI À LA HAUSSE GRÂCE AU COMMERCE ET AU TOURISME

Principaux bénéficiaires de la levée des restrictions sanitaires dans la région, **les salariés du domaine d'excellence Sport, Montagne, Tourisme ont nettement augmenté au cours du 2^e trimestre 2021**. L'emploi dans ce domaine a ainsi dépassé son niveau de 2019 à la fin du 2^e trimestre 2021, alors qu'il plafonnait encore à près de -20% au trimestre dernier¹¹. Il a constitué le principal moteur de la croissance de l'emploi sur ce trimestre

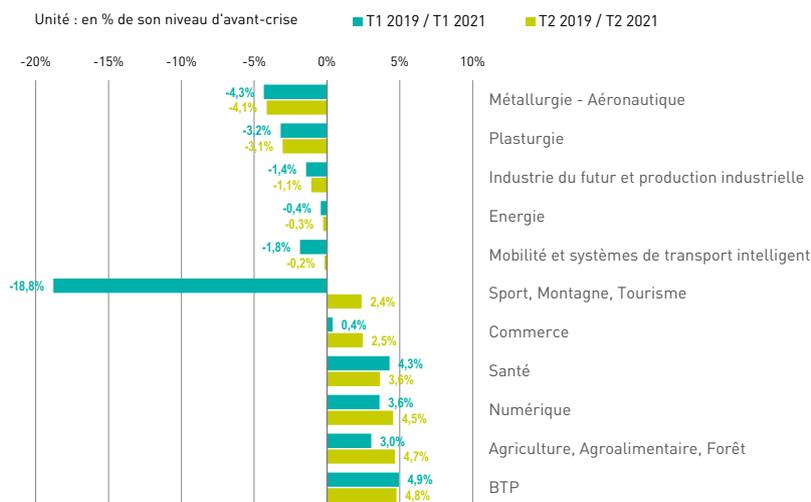
Plus largement, l'emploi dans les secteurs du tertiaire a nettement bénéficié de la réouverture de l'économie, à l'instar du Numérique, du Commerce ou encore de la Mobilité et systèmes de transport intelligents. Seule la Santé a marqué un léger recul sur le trimestre. Dans ce domaine soumis à de fortes tensions depuis le début de la crise, des facteurs tels que la hausse des démissions et des disponibilités ont pu peser sur l'emploi.

Du côté du BTP, la situation de l'emploi s'est stabilisée au 2^e trimestre 2021 en raison notamment des difficultés de recrutement toujours plus fortes dans ce domaine d'excellence.

Enfin, l'emploi salarié dans les domaines industriels s'est légèrement amélioré au 2^e trimestre 2021, par rapport au trimestre précédent, tiré par les fabricants de denrées alimentaires et de boissons. Ces derniers ont profité du retour de la demande en provenance des bars, cafés et restaurants. Au 2^e trimestre 2021, les emplois dans l'industrie n'ont néanmoins toujours pas retrouvé leur niveau d'avant-crise, écart allant jusqu'à -4,1% pour la Métallurgie. Malgré une reprise de la demande intérieure comme extérieure, ils font face à de fortes tensions sur leurs chaînes de production. La reprise simultanée de l'économie mondiale a provoqué une forte hausse de la demande en matières premières, entraînant des pénuries pour certains composants comme les puces électroniques.

Évolution de l'emploi salarié du privé en Auvergne-Rhône-Alpes par domaine d'excellence*

(1^{er} trimestre 2019 - 1^{er} trimestre 2021 / 2^e trimestre 2019 - 2^e trimestre 2021)



Lecture : L'emploi salarié en Métallurgie - aéronautique se situait à -4,1% de son niveau d'avant-crise au 2^e trimestre 2021, contre -4,3% au 1^{er} trimestre 2021.

Source : URSSAF - Effectifs salariés du secteur privé, hors agricole hors intérim ; données brutes.

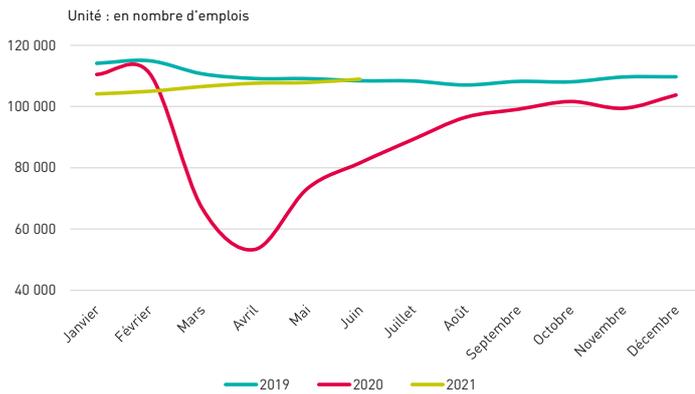
(*) Périmètres des domaines approchés par une nomenclature de secteurs d'activités agrégée en 38 postes pour l'estimation de l'emploi salarié privé trimestriel, sur le champ hors agricole. Plus de détails sur la définition des domaines d'excellence dans l'encadré page 5.

LES DOMAINES D'EXCELLENCE

Les domaines d'excellence de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ou DOMEX, sont des regroupements de secteurs d'activités économiques utilisés dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Leur nomenclature a été adaptée par le groupe technique en charge du diagnostic partagé des besoins des entreprises et des actifs du territoire pour correspondre aux spécificités du territoire. Cette nomenclature DOMEX a également été adaptée pour les familles de métiers. Elle est par exemple utilisée dans l'étude pour comparer l'évolution des demandeurs d'emploi par métier. **Pour en savoir plus ou consulter les données conjoncturelles par domaine d'excellence, rendez-vous sur datascope.via-competences.fr.**

¹¹ Pour plus de détails sur la méthodologie utilisée pour le traitement et la comparaison des données, se référer à la Méthodologie page 11.

Évolution de l'emploi intérimaire en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim ; données mensuelles CVS

De son côté, **l'emploi intérimaire a augmenté de 1,6% au 2^e trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes**. En hausse quasi-continue depuis un an, il a pratiquement retrouvé son niveau d'avant-crise (-0,6% par rapport au 4^e trimestre 2019). Facilement mobilisable, **ce poste avait servi de variable d'ajustement pour les entreprises face aux aléas de la crise**, comme en témoigne l'évolution mensuelle du nombre d'emplois intérimaires en 2020 (courbe rouge).

» **L'emploi intérimaire est resté dynamique sur le dernier trimestre**, en raison notamment des difficultés de recrutement qui frappe l'économie régionale.

APRÈS LE CONFINEMENT D'AVRIL, L'ACTIVITÉ PARTIELLE A NETTEMENT RECLUÉ

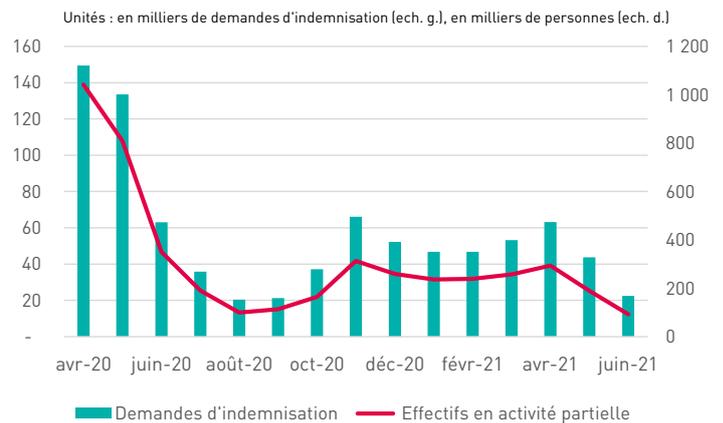
Face au maintien puis au durcissement des mesures sanitaires, **les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes avaient intensifié leur recours à l'activité partielle¹² en mars et avril 2021**. Pendant le mois d'avril, période du 3^e confinement, la barre des 60 000 demandes d'indemnisation au titre de l'activité partielle avait ainsi été franchie, retrouvant un niveau proche du précédent confinement. Avec **la levée des restrictions, le recours à ce dispositif a rapidement décliné**, tombant sous la barre des 25 000 demandes à la fin du 2^e trimestre 2021.

En moyenne sur le 2^e trimestre 2021, **le recours à l'activité partielle dans la région a reculé par rapport au trimestre précédent**. Selon les premiers résultats, le nombre d'heures indemnisées a ainsi baissé de près de 40% par rapport au trimestre précédent¹³.

La majorité des domaines d'excellence est concernée par la baisse de l'activité partielle au 2^e trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes, aux premiers rangs desquels la *Mobilité et systèmes de transport intelligents* (-62% d'heures indemnisées par rapport au 1^{er} trimestre 2021) et le *Sport, Montagne, Tourisme* (-51%) qui concentraient à eux seuls plus de 70% des heures indemnisées au trimestre précédent. Malgré le recul, il faut noter le niveau encore élevé de salariés en activité partielle au sein de ce dernier.

Dans **les domaines de l'industrie** (*Industrie du futur et production industrielle, Métallurgie-Aéronautique, Agriculture, Agroalimentaire, Forêt et Plasturgie*) et du **Numérique**, où l'usage de ce dispositif s'était déjà bien réduit, le recul a aussi été important (entre -17,9% et -40,6%). En revanche, la demande d'heures indemnisées s'est stabilisée dans le *Commerce* et a progressé dans les *Services à la personne* du fait du confinement d'avril.

Évolution de l'activité partielle en Auvergne-Rhône-Alpes



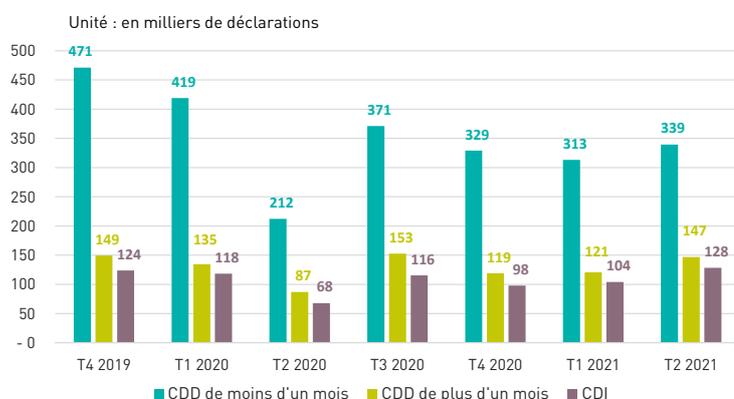
Source : ASP-DGEFP-Dares - Extraction du SI APART du 21 septembre 2021 ; Données mensuelles brutes

¹² L'activité partielle est un dispositif permettant de prévenir les licenciements économiques en prenant en charge tout ou partie du coût de la rémunération des salariés. Depuis le 1^{er} mars 2020, ce dispositif a été transformé et étendu afin de renforcer la protection des emplois en période de crise sanitaire.

¹³ Les données sur le recours à l'activité partielle (nombre d'heures, salariés, demandes d'indemnisation) proviennent de premiers résultats mensuels réalisés par la Dares. Ce ne sont pas les données définitives, elles sont donc susceptibles d'être révisées dans les mois à venir.

La dynamique de l'embauche

Évolution des déclarations préalables à l'embauche dans le privé en Auvergne-Rhône-Alpes par type de contrat



Source : Urssaf, Déclarations préalables à l'embauche (régime général, hors intérim) ; données CVS

LES EMBauchES EN FORTE CROISSANCE AU 2^E TRIMESTRE 2021

Dans le sillage de la reprise, **les déclarations préalables à l'embauche dans le privé ont progressé de 14% par rapport au trimestre précédent en Auvergne-Rhône-Alpes**. Si tous les types de contrats ont augmenté en nombre, les CDI et les CDD de plus d'un mois ont affiché les plus fortes hausses (supérieures à 20%).

Les recrutements pour ces contrats durables ont retrouvé leur niveau du 4^e trimestre 2019, signe du retour d'un climat de confiance chez les employeurs. En revanche, **les CDD de moins d'un mois sont restés bien inférieurs à leur niveau d'avant-crise** (-28% par rapport au 4^e trimestre 2019).

LE TOURISME, PRINCIPAL MOTEUR DES EMBauchES AU 2^E TRIMESTRE 2021

En Auvergne-Rhône-Alpes, **les embauches dans le privé ont progressé dans pratiquement tous les domaines d'excellence au 2^e trimestre 2021**.

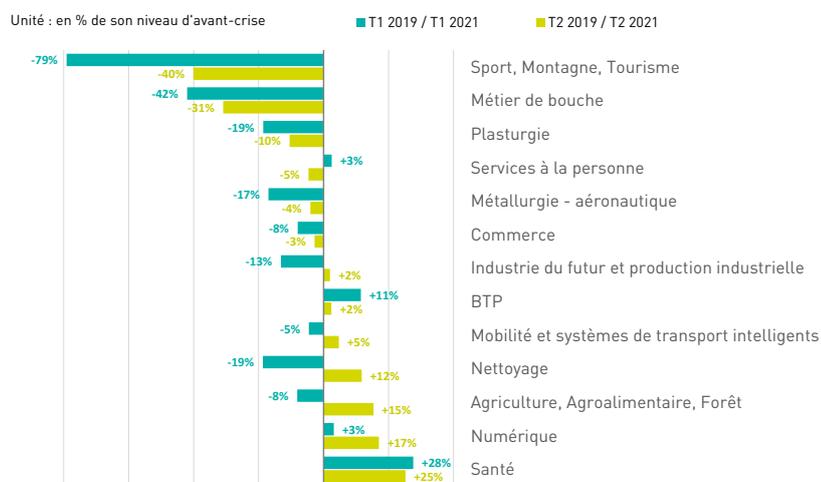
Très en deça de leur niveau d'avant-crise au trimestre précédent, **les recrutements dans les domaines freinés par les restrictions sanitaires se sont nettement redressés depuis**, à l'instar du *Sport, Montagne, Tourisme* ou des *Métiers de bouche*. Ils ont même dépassé leur niveau d'avant-crise pour ce qui est des seuls contrats durables.

Bénéficiant de la reprise économique, **les embauches dans les domaines industriels ont aussi fortement progressé**. Dans l'*Agroalimentaire* et l'*Industrie du futur*, elles ont même affiché un niveau supérieur à l'avant-crise.

Le niveau des embauches a néanmoins reculé dans trois domaines d'excellence par rapport au trimestre précédent : les *Services à la personne*, le *BTP* et la *Santé*. Pour le premier, le recul de l'activité durant le confinement d'avril a pesé sur les recrutements. Pour les autres, l'inflexion des embauches s'explique par le niveau déjà élevé de leur emploi salarié. À noter par ailleurs, que les embauches sont restées à un niveau supérieur à l'avant-crise dans ces deux DOMEX.

Évolution de l'emploi salarié du privé en Auvergne-Rhône-Alpes par domaine d'excellence*

(1^{er} trimestre 2019 - 1^{er} trimestre 2021 / 2^e trimestre 2019 - 2^e trimestre 2021)



Lecture : Les embauches dans le domaine d'excellence Sport, Montagne, Tourisme se situaient à -40% de leur niveau d'avant-crise au 2^e trimestre 2021, contre -79% au 1^{er} trimestre 2021.

Source : Urssaf - Déclarations préalables à l'embauche (Régime général, hors intérim) ; données brutes.

(* Périimètres des domaines approchés par une nomenclature de secteurs d'activités agrégée en 732 postes pour l'estimation de l'emploi salarié privé trimestriel, sur le champ hors agricole. Plus de détails sur la définition des domaines d'excellence dans l'encadré page 5.

L'évolution des demandeurs d'emploi

LE TAUX DE CHÔMAGE AU 2^E TRIMESTRE 2021, PROCHE DU NIVEAU D'AVANT-CRISE

En baisse de 0,1 point au 2^e trimestre 2021, le **taux de chômage**¹⁴ en **Auvergne-Rhône-Alpes a pratiquement retrouvé son niveau d'avant-crise**. Il concerne 7,1% de la population active contre 7,0% au 4^e trimestre 2019. **Compte tenu de l'impact de la crise sur l'économie de la région, cette performance est plus que notable**. Elle tient notamment aux importants soutiens publics à l'emploi et à l'activité qui ont permis d'éviter des vagues de licenciements.

Au 2^e trimestre 2021, la **reprise des embauches dans le tertiaire marchand a été moteur de la baisse du chômage**. En parallèle, la montée en puissance de la formation avec des programmes comme le plan « 1 jeune, 1 solution » a aussi contribué à la réduction du nombre de chômeurs.

Au niveau infrarégional, le **taux de chômage s'est aussi rapproché de son niveau d'avant-crise dans une majorité de départements**. La Haute-Savoie fait néanmoins figure d'exception avec un taux de chômage encore supérieur de 0,8 point par rapport à son niveau du 4^e trimestre 2019. Le département étant entre autres particulièrement dépendant du tourisme, la demande d'emploi est restée forte durant ce trimestre encore marqué par les restrictions sanitaires.

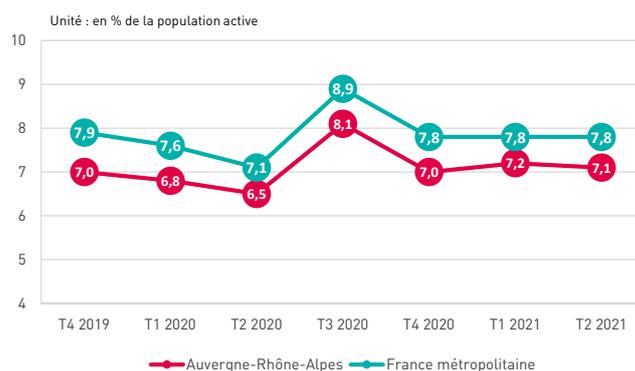
À l'inverse, **certains départements ont réduit leur taux de chômage depuis la crise**, à l'instar du Cantal qui ne compte plus que 4,4% de sa population active sans emploi contre 4,7% au 4^e trimestre 2019.

POURQUOI DE TELS ÉCARTS DE TAUX DE CHÔMAGE À L'INTÉRIEUR DE LA RÉGION ?

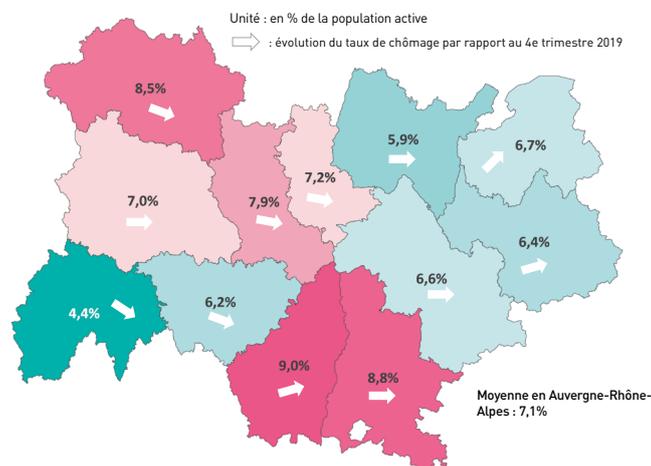
Si la crise sanitaire avait temporairement rebattu les cartes du chômage à l'intérieur de la région, il semble d'ores et déjà retrouver ses caractéristiques d'avant-crise. Ainsi les départements du sud de la région ainsi que l'Allier et la Loire ont traditionnellement des taux de chômage plus élevés que la moyenne régionale. Dans le sud, les difficultés d'insertion des jeunes, le manque de diplômes ou encore les arrivées migratoires sont autant de facteurs explicatifs de ce chômage structurellement élevé. Dans l'Allier et la Loire, la principale raison réside dans la lente reconversion de leurs territoires marqués par un passé industriel fort.

De leurs côtés, les départements de l'Est ainsi que le Cantal et la Haute-Loire ne comptent qu'un faible nombre d'actifs sans emploi. Les premiers bénéficient, d'une part, d'un marché du travail porteur (fort accroissement de l'emploi) et d'autre part de l'attractivité des zones dynamiques voisines (Genève, Lyon). Le faible taux de chômage chez les seconds reflète en revanche surtout un manque d'attractivité de leurs territoires, qui perdent des actifs (principalement jeunes et donc plus susceptibles d'être au chômage) au profit des départements voisins¹⁵.

Taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes et en France



Sources : Insee, Enquête Emploi et taux de chômage localisé

Taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes par département au 2^e trimestre 2021

Sources : Insee, Taux de chômage localisé

¹⁴ Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et les chômeurs au sens du BIT (pris en compte pour le taux de chômage) recouvrent des situations distinctes. En premier lieu, les chômeurs au sens du BIT ne concernent que les personnes sans emploi, soit un périmètre différent de celui étudié pour les demandeurs d'emploi (qui comprend aussi les demandeurs en activité réduite, catégories B et C). Par ailleurs, les concepts et donc la méthodologie employée pour mesurer les demandeurs d'emploi et les chômeurs sont différentes. Pour plus d'information sur ces différences, consulter le [document méthodologique](#) de la Dares et Pôle emploi.

¹⁵ Pour en savoir plus, se référer à cette note source de l'Insee sur le chômage dans la région : [Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°74](#).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN BAISSÉ AU 2^E TRIMESTRE 2021

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B ou C¹⁶ s'est réduit de 1,8% au cours du 2^e trimestre 2021. La région dénombrait ainsi moins de 664 000 personnes en recherche d'un emploi sur ce trimestre, soit environ 12 000 individus de moins qu'au trimestre précédent.

Cette baisse s'explique tout d'abord par la réduction des nouveaux inscrits sur les listes de Pôle emploi. En effet, le rebond des recrutements en contrat durable depuis le début de l'année 2021 a entraîné une baisse des entrées. En parallèle, la région a également profité d'une augmentation des sorties, liée à la hausse des embauches ainsi que des personnes en formation.

Le nombre de demandeurs d'emploi, et plus particulièrement de ceux sans emploi (catégorie A), n'a néanmoins pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise. En effet, ils surpassaient de 7,2% leur nombre du 4^e trimestre 2019.

Tranche d'âge la plus impactée par la crise sanitaire, les jeunes de moins de 25 ans ont bénéficié d'un effet de rattrapage lors de la reprise au 2^e trimestre 2021 (-4,3% d'inscrits en catégories A, B ou C à Pôle emploi), loin devant les 25-49 ans (-2,0%). Cela s'explique d'une part par leur emploi, en moyenne plus précaire, qui les rend plus sensibles au retournement de conjoncture. D'autre part, ils ont une plus forte disponibilité et mobilité, ce qui facilite aussi un retour rapide à l'emploi. À l'inverse, le nombre de demandeurs de plus de 50 ans est resté stable sur le trimestre.

Dans le même temps, la part des demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an) a continué de progresser au 2^e trimestre 2021, atteignant pratiquement la moitié des inscrits. Avant la crise, ils représentaient 45% des effectifs. La dégradation du marché du travail depuis le début de la crise a en effet rendu encore plus difficile l'insertion de cette catégorie de demandeurs.

RECU DE LA DEMANDE D'EMPLOI DANS UNE MAJORITÉ DE MÉTIERS

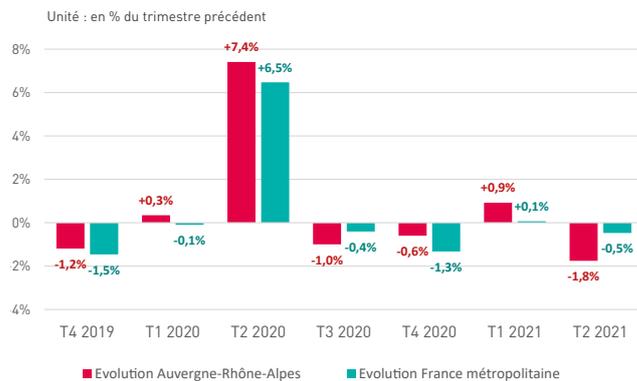
Au 2^e trimestre 2021, les effectifs en demande d'emploi se sont réduits dans une majorité de métiers en Auvergne-Rhône-Alpes. Les causes et l'intensité de cette baisse varient néanmoins d'un domaine à l'autre.

Les métiers dont l'activité avait été fortement pénalisée par la crise sanitaire ont affiché les plus fortes baisses de demandeurs d'emploi. Caractérisés par un niveau de demande d'emploi nettement supérieur à l'avant-crise, ils ont bénéficié de la levée des restrictions sanitaires (domaines du Sport, Tourisme, Montagne, des Métiers de bouche ou encore de la Mobilité et systèmes de transport intelligents) ou de la reprise économique (domaines industriels) sur ce trimestre.

Les métiers mis à forte contribution durant la crise (Santé, Service à la personne) ont aussi connu une baisse de leur nombre de demandeurs d'emploi. La demande d'emploi dans ces domaines d'excellence, déjà située à un niveau inférieur à celle de l'avant-crise durant les trimestres précédents, a encore reculé. Des facteurs tels que la hausse des démissions, des disponibilités ou encore des congés ont pu accentuer la hausse des besoins en main d'œuvre et donc tendre le marché du travail dans ces secteurs.

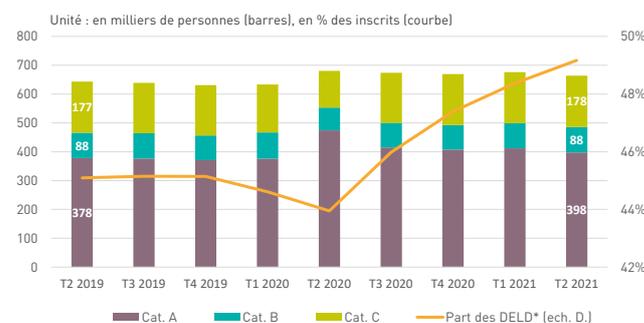
Enfin, le niveau de demandeurs d'emploi s'est stabilisé ou a progressé dans certains métiers pour des raisons diverses. Dans les métiers du Numérique, malgré une activité dynamique durant la crise, le ralentissement des besoins en emploi n'a ainsi pas compensé l'arrivée des nouveaux entrants.

Évolution des demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à Pôle emploi en France et en Auvergne-Rhône-Alpes



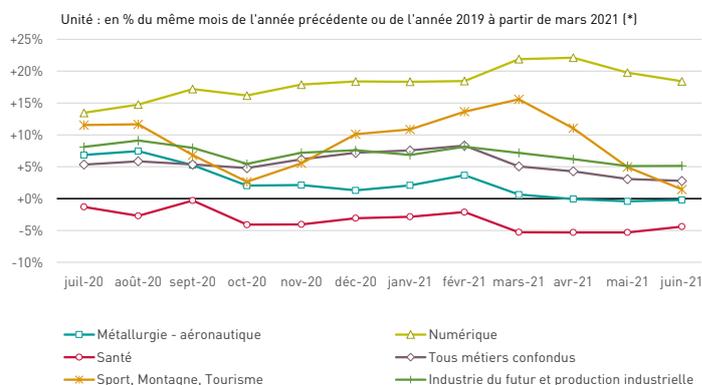
Source : Pôle-emploi-Dares, STMT ; Données CVS-CJO

Demandeurs d'emploi par catégorie (A, B, C) et le poids des inscrits depuis plus d'un an en Auvergne-Rhône-Alpes



(*) Demandeurs d'emploi longue durée (inscrit depuis plus d'un an sur les listes).
Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; Données CVS-CJO

Croissance annuelle des demandeurs d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes par domaine d'excellence (Focus sur 5 DOMEX)



(*) Les taux de croissance des mois à partir de mars 2021 sont calculés par rapport au même mois de l'année 2019 afin d'éviter tout effet "crise sanitaire".

Lecture : dans les métiers spécifiques du domaine Numérique, les demandeurs d'emploi en fin de mois (A, B, C) étaient 18,4% plus nombreux en juin 2021 qu'en juin 2019.

Source : Pôle emploi STMT, demande d'emploi en fin de mois ; données brutes.

Champ : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C, associés à un ROME identifié comme spécifique au domaine d'excellence régional considéré. Plus de détails sur la définition des domaines d'excellence dans l'encadré page 5.

¹⁶ Catégorie A = demandeurs d'emploi inscrits & tenus de rechercher un emploi, sans emploi
Catégorie B = demandeurs d'emploi inscrits & tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte
Catégorie C = demandeurs d'emploi inscrits & tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue.

POUR ALLER PLUS LOIN

UNE VEILLE CONJONCTURELLE

Pour aider les acteurs régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation à anticiper les évolutions de la conjoncture, **Via Compétences a développé une activité de veille documentaire** qui privilégie une approche régionale sous l'angle de l'économie, de l'emploi, du marché du travail et de la formation...

Afin de suivre au mieux **les mutations de l'économie régionale**, les informations sont structurées autour de trois thèmes : la conjoncture régionale, l'impact de la crise sur l'emploi-formation et l'impact de la crise sur le tissu économique.

En complément de cette information purement conjoncturelle, Via Compétences vous propose des informations structurelles et conjoncturelles, organisées autour **des secteurs d'activités, des métiers et des territoires**.

Rendez-vous sur :
www.via-competences.fr - Veilles conjoncturelles

UN OUTIL PUBLIC DE VISUALISATION DE DONNÉES RÉGIONALES

Via Compétences met également à disposition **DataScope**, un outil de datavisualisation dynamique au service des acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelle. Retrouvez des informations socioéconomiques actualisées régulièrement sur les métiers, les formations et les territoires en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour plus de détails et pour consulter les derniers chiffres actualisés, rendez-vous sur :
www.datascope.via-competences.fr



BIBLIOGRAPHIE

- **Banque de France**, Projections macroéconomiques pour la France établies par la Banque de France – Septembre 2021
- **Banque de France**, Tendances régionales, La conjoncture en Auvergne-Rhône-Alpes – Mai, Juin et Juillet 2021
- **DREETS Auvergne-Rhône-Alpes**, Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Auvergne-Rhône-Alpes au 2^e trimestre 2021 - Juillet 2021
- **DREETS Auvergne-Rhône-Alpes**, Emploi salarié régional et départemental du 2^e trimestre 2021 – Octobre 2021
- **DREETS Auvergne-Rhône-Alpes**, Note conjoncturelle régionale du 2^e trimestre 2021 – Octobre 2021
- **DREETS Auvergne-Rhône-Alpes**, Taux de chômage régional et départemental du 2^e trimestre 2021 – Octobre 2021
- **Pôle emploi**, Statistiques et indicateurs, « *La durée de chômage baisse au 2^e trimestre 2021* » - Septembre 2021
- **INSEE**, Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes n°29, « *Des signaux concrets de reprise de l'économie régionale* » – Octobre 2021
- **INSEE**, Point de conjoncture, « *Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions* » – Octobre 2021
- **INSEE**, Informations rapides n°220, Créations d'entreprises, « *Rebond des créations d'entreprises en juin 2021, forte hausse sur les 12 derniers mois* » - Juin 2021
- **INSEE**, Informations rapides n°220, Comptes Nationaux Trimestriels – Résultats Détaillés – 2^e trimestre 2021, « *Au deuxième trimestre 2021 le pouvoir d'achat du RDB des ménages rebondit (+0,6%) en lien avec le dynamisme du PIB (+1,1%)* » – Août 2021
- **INSEE**, Informations rapides n°281, Comptes Nationaux Trimestriels – Première estimation – 3^e trimestre 2021, « *Le PIB progresse de 3,0% au troisième trimestre 2021, et revient à son niveau d'avant-crise (-0,1% par rapport au quatrième trimestre 2019)* » - Octobre 2021
- **URSSAF StatUr Auvergne-Rhône-Alpes**, Conjoncture n°30, « *Les effectifs salariés dépassent leur niveau d'avant crise à la fin du deuxième trimestre 2021* » – Octobre 2021

MÉTHODOLOGIE

Le choix de la périodicité dans les séries étudiées dépend du type de données utilisées. Les séries dont les données sont disponibles en CVS-CJO (correction des variations saisonnières et correction des jours ouvrables) peuvent être comparées entre différents trimestres de l'année. En revanche, les séries dont les données sont brutes (non retraitées) ne peuvent être comparées qu'entre mois ou trimestres similaires (e.g. 2^e trimestre 2021 par rapport au 2^e trimestre 2020).

Par ailleurs, l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'activité à partir du 1^{er} trimestre 2020 rend peu pertinente la comparaison des trimestres de 2020 et 2021. Afin d'y remédier, le choix a été fait de confronter les trimestres 2021 avec le 4^e trimestre 2019 (pour les données CVS-CJO) et les trimestres correspondants de 2019 (pour les données brutes).



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux